

COUPE DE FRANCE DES CLUBS – BERNARD JEU

Echelon Régional PACA

Article 1 : Conditions de Participation

Il s'agit d'une compétition par équipes. **Chaque équipe est composée de six joueurs (trois garçons et trois filles).**

Les équipes doivent être complètes.

Les joueurs composant l'équipe ne se rencontreront pas dans les tableaux par catégorie mais feront partie d'une même équipe de six joueurs.

Les compositions d'équipe peuvent varier d'une rencontre à l'autre.

Une équipe ne peut comporter au plus qu'un muté et un étranger.

Article 2 : Echelons

La Coupe de France des Clubs, Bernard Jeu comporte deux échelons : national et régional.

L'échelon régional est qualificatif pour l'échelon national.

Article 3 : Engagements

Au moment de l'engagement, les clubs doivent donner, pour les catégories représentés, le nom et le classement de chaque joueur et joueuse suivant le dernier classement officiel diffusé.

Article 4 : Composition des Equipes

Equipe mixte de 6 joueurs composée ainsi :

- 1 senior messieurs : pas de sur-classement possible de benjamin, minime, cadet et junior
- 1 senior dames : pas de sur-classement possible de benjamine, minime, cadette ou junior fille
- 1 junior garçon ou 1 cadet (selon le choix du club) : pas de sur-classement possible de benjamin ou minime
- 1 junior fille ou 1 cadette (selon le choix du club) : pas de sur-classement possible de benjamine ou minime
- 1 minime garçon ou 1 benjamin (selon le choix du club)
- 1 minime fille ou 1 benjamine (selon le choix du club)

Article 5 : Déroulement des parties

Equipe de 6 joueurs rencontrant une équipe de six joueurs, sur 1 table. Le capitaine de l'équipe placera ses joueurs et joueuses par ordre de points.

Les performances individuelles sont prises en compte (coefficient 0.25), excepté le dernier relais si celui-ci se termine avant le déroulement complet d'une manche.

Chaque relais se joue en une manche de 11 points, sans deux points d'écart (exemple : 11/10).

L'équipe est déclarée vainqueur lorsqu'elle atteint 99 points.

1^{er} relais : double mixte senior

2^{ème} relais : n° 3 masculin de l'équipe A contre le n° 3 masculin de l'équipe B

3^{ème} relais : n° 3 féminin de l'équipe A contre le n° 3 féminin de l'équipe B

4^{ème} relais : double jeune masculin

5^{ème} relais : n° 2 masculin de l'équipe A contre n° 2 masculin de l'équipe B

6^{ème} relais : n° 2 féminin de l'équipe A contre n° 2 féminin de l'équipe B

7^{ème} relais : double jeune féminin

8^{ème} relais : n° 1 féminin de l'équipe A contre n° 1 féminin de l'équipe B

9^{ème} relais : n° 1 masculin de l'équipe A contre n° 1 masculin de l'équipe B et ainsi de suite jusqu'au 99^e point.

Aucun temps mort ne peut être demandé par un (e) joueur (se) ou une paire.

Article 6 : Retard

Un joueur absent physiquement à l'appel de son nom, au début d'un relais, perd celui-ci 0-11. Toutefois ce joueur inscrit sur la feuille de rencontre, s'il arrive en cours de rencontre, est autorisé à disputer les relais suivants qui comptent alors dans le résultat.

Article 7 : Blessure en cours de rencontre

Un joueur blessé au cours d'un relais perd celui-ci 0-11 et ne peut poursuivre la rencontre.

Pour les rencontres suivantes, l'équipe peut le remplacer par un joueur de la même catégorie. Dans le cas contraire, l'équipe est autorisée à continuer l'épreuve mais à chaque relais où le joueur blessé devait participer, le relais est considéré perdu 0-11.

Article 8 : Déroulement de la compétition

Premier tour en poule de 4 avec :

- Les deux premiers qualifiés dans le tableau principal
- Le 3^{ème} et/ou le 4^{ème} placé dans le tableau B

Classement intégral des équipes.

Le juge arbitre se réserve le droit de modifier le déroulement en fonction du nombre d'équipes inscrites.